

#143 « Que voulez-vous que je fasse pour vous ? »

<https://www.diocese-chartres.com/wp-content/uploads/2021/10/message-spirituel-p-chistory-211015.mp3>

Le rapport Sauvé, dont les conclusions sont accablantes et révèlent de terribles souffrances, soulève une question grave : un cas d'abus sexuel sur mineurs entendu dans une confession sacramentelle autorise-t-il le clerc à lever le secret de confession ? Jésus a promis que celui qui sera pardonné sur la terre par le ministère des apôtres le sera au Ciel. L'Église dans sa Tradition a élaboré la forme du sacrement de réconciliation. Il fut un temps où le pénitent se confessait devant la communauté et battait sa coulpe publiquement. Il recevait une pénitence comme faire un pèlerinage ou rembourser le vol. Depuis longtemps, la confession individuelle s'est imposée afin que chaque fidèle, dans le secret du cœur à cœur, puisse dire librement tout son péché et ainsi recevoir le pardon. Ce secret est strict pour l'Église et le droit canonique, pour permettre au pénitent de tout avouer, prévoit l'excommunication du prêtre qui révélerait le contenu de la confession. Le canon 983 le précise sans détours : « Le secret sacramentel est inviolable ; c'est pourquoi il est absolument interdit au confesseur de trahir en quoi que ce soit un pénitent, par des paroles ou d'une autre manière, et pour quelque cause que ce soit. » Sans secret de confession, le pénitent oserait-il confesser un abus sexuel sur des enfants ? Comme me le disait un prêtre âgé au sujet de la confession alors que j'étais en formation : « après, tu te tais et tu oublies. » Dans ce sacrement le prêtre n'est pas un psychologue ou un juge civil, mais il est là pour que la personne comprenne la gravité de ses actes, en éprouve une réelle contrition, avec ce que cela peut induire de réparation et d'encouragement même à se dénoncer si un crime a été commis. Le prêtre est là pour prier avec lui et lui permettre de faire l'expérience de la miséricorde de Dieu. Il ne peut se substituer à un juge civil ou à un policier. Le pénitent, en théorie, a le droit de se confesser sans être reconnu et anonymement : c'est pour cela que certains confessionnaires comprennent une cloison. En aucun cas le prêtre ne peut demander l'identité ou les coordonnées de la personne. Un film magnifique d'Alfred Hitchcock, La loi du silence, met en scène l'obligation de ne rien révéler de la confession.

La souveraineté de Dieu est une réalité indépassable de la foi catholique. Nous ne pouvons pas remettre en cause ce secret, par respect et humanité envers les personnes. Nous prêtres ne pouvons pas devenir des délateurs. Cette assurance du secret est aussi la source de la confiance qui permet la parole et l'aveu. Le prêtre peut alors encourager le pénitent à parler pour faire la vérité pour que justice soit faite et être aidé. Le rapport Sauvé, s'il pose la question du secret de confession, doit inciter l'État et les associations ecclésiales à collaborer afin que la parole soit rendue possible, tant pour les agresseurs que pour les victimes agressées.

C'est à ces dernières, à toutes les victimes que nous devons, en premier, penser après la lecture de ce rapport consternant. Je désire redire notre profonde, réelle et totale compassion pour les victimes. Rien, absolument rien ne peut justifier les actes commis, la compromission, le mensonge, l'effroyable système qui a permis aux agresseurs de rester impunis et a ainsi entraîné la multiplication des agressions. Nous devons, au sein de l'Église, mais aussi au sein de la société et en particulier dans les familles, tout mettre en œuvre pour que de tels drames ne se produisent plus. L'Église doit être une maison sûre. Le foyer familial doit être un lieu sûr. L'École doit être un endroit sûr. Nos enfants doivent absolument être protégés. Je compte sur chacun de nous consacrés comme laïcs pour marcher ensemble sur ce chemin de vérité et réfléchir à la mise en œuvre des recommandations que nous avons reçues.

Le rapport Sauvé, qui soulève à juste titre colère, indignation et dégoût pourrait nous conduire à l'un des péchés les plus graves : la désespérance. Et notamment la désespérance pour le clergé. Mais qu'est-ce qu'un prêtre ? Beaucoup de textes en parlent. Le pape Saint Jean-Paul II a donné une exhortation apostolique *Pastores dabo vobis* (Je vous donnerai des pasteurs) dans lequel il écrit : « Les prêtres sont appelés à prolonger la présence du Christ, unique et souverain Pasteur, en retrouvant son style de vie et en se rendant en quelque sorte transparents à lui au milieu du troupeau qui leur est confié. » (n°16) Nous découvrons dans les saintes écritures l'attente de Dieu exprimée par l'apôtre saint Pierre : « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant sur lui, non par contrainte, mais de bon gré, selon Dieu ; non pour un gain sordide, mais avec l'élan du cœur ; non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui vous sont échus en partage, mais en devenant les modèles du troupeau. » (1P 5,2-3) Être prêtre est une vocation particulière, vécue dans le célibat pour le Royaume,

au service de l'Église. Ce mot serviteur est important pour rappeler que le prêtre donne sa vie pour les fidèles, mais qu'en aucun cas il ne s'agit de les dominer, de « mettre la main sur eux ». D'après le rapport Sauvé, 113 000 prêtres ont été fidèles à leur sacerdoce et ont répondu à leur vocation en servant leurs frères et sœurs. Ils leur ont donné leur temps, leur conseil, leur écoute. Dans le secret, ils ont prié pour tous ceux qui venaient confier un drame, un besoin, un décès. Souvent ils furent des modèles de bonté et de bienveillance. Ils ont écouté les personnes endeuillées, souffrantes, malades ou esseulées. Si certains ont quitté le ministère surtout dans les années 1970, le plupart ont persévéré en de multiples missions : curés de paroisses ou vicaires, aumôniers de jeunes, aumôniers de prison ou aumôniers dans les hôpitaux, padre dans les régiments militaires vivant aux côtés des soldats parfois au cœur des combats, éducateurs de jeunes comme les salaisiens ou les frères des écoles chrétiennes, psychologues voire médecins auprès de malades comme les camiliens, prêtres ouvriers dans les usines et membres de syndicats afin de partager le dur quotidien du travail, enseignants voire chercheurs dans les établissements scolaires et les universités, prêtres dans les médias et certains journalistes, moines dans les monastères où ils nous portent par leur adoration constante, et surtout prêtres pour nous donner les sacrements de la foi, pour célébrer le saint Sacrifice de la messe, nous confesser, apporter le sacrement des malades dans les EHPAD ou à Lourdes, baptiser les enfants et les catéchumènes, confirmer les jeunes dans leur désir d'être témoin de Jésus-Christ, prêtres coopérant dans des quartiers du quart-monde, accompagnateurs spirituels pour tant de fidèles ou au sein de communautés religieuses, prêtres créateurs et animateurs de patronage et de camps de jeunes, directeurs dans des séminaires. Même âgés, au-delà de leur retraite, ils ont continué à servir. Ne l'oublions pas. Que le péché, si grave, de certains ne jettent pas le voile sur le service si beau des autres.

Car ce don de leur vie, tant de prêtres l'ont fait et le font encore, sans compter leur temps, se laissant déranger parfois la nuit pour se rendre au chevet d'un mourant, peu payés mais riches de vos soutiens fraternels, logeant seul ou en communauté de vie, passant du temps quotidien en prière unis à l'Église universelle pour accompagner toutes les épreuves du monde, ces gens qui vous confie un proche en phase terminale ou un jeune accidenté. Les prêtres sont là pour célébrer les funérailles, aidés par des laïcs généreux afin que le deuil soit illuminé par l'Espérance que donne la foi en la résurrection. Et lorsqu'ils sont jeunes, vous les verrez jouer au football ou au ping-pong à l'aumônerie, pédaler

les coteaux du Perche durant le pélé-VTT, animer les chants de louange lors des camps prière, voire gravir en courant la rue Muret ou la rue saint Pierre au cœur du vieux Chartres.

En France ce sont 113 000 prêtres qui depuis 1950 témoignent du Christ ressuscité, le célèbrent et vous donnent son précieux corps dans l'Eucharistie. Collaborateurs des évêques, ils participent à la charge de sanctification, d'enseignement et de gouvernement, avec leurs frères et sœurs consacrés dans le célibat ou laïcs, au sein de l'Église que nous aimons, ce corps vivant constitué par tous les baptisés, tous pauvres pécheurs pardonnés par grâce, ce dont ils vous témoignent. Encore nous faut-il ajouter que ce grave péché de certains clercs et laïcs rappelle à tous notre condition humaine fragile et l'urgence d'une profonde conversion de nos vies, de nos actes et de nos paroles. Chacun de nous, prêtres évêques et laïcs, nous devons discerner dans la lumière de l'Esprit la part de ténèbres qui demeure tapie dans l'ombre.

Évêque depuis trois années et demi - comme les enfants je compte encore les moitiés - je remercie mes frères prêtres de leur collaboration généreuse pour notre mission commune, annoncer un Royaume de paix et d'amour, maintenant et pour l'éternité. Que chacun d'eux soit béni et que des jeunes hommes reçoivent ce même appel avec un cœur joyeux. Je ne regrette pas le choix de ma vocation sacerdotale. Elle m'a conduit à vous et sans elle, nous serions restés des étrangers, or maintenant nous sommes frères et sœurs dans ce diocèse de Chartres. Que Dieu soit béni.

La conférence des évêques de France propose la prière suivante. Prions avec foi notre Seigneur pour les victimes et afin que le Saint Esprit éclaire nos choix et nos actions en vue d'une communauté ecclésiale fraternelle et attentive à tous.

Seigneur,

Face à l'ampleur du drame révélé par le rapport de la Commission Indépendante sur les Abus sexuels dans l'Église, face à toutes ces vies brisées, nous sommes sans voix et profondément consternés.

Dieu de Bonté, accorde aux personnes victimes et à leur famille ta force pour trouver un chemin de vie.

Aujourd'hui, donne-nous de savoir les accompagner avec humilité et à l'écoute de leurs besoins.

Seigneur,

Ton Église vit une étape historique et un moment difficile. Ne permets pas qu'elle soit divisée mais donne-lui la grâce de l'unité. Préserve-la de toute arrogance et donne à chacun d'y prendre humblement sa place.

Seigneur,

Envoie ton Esprit Saint pour qu'Il renforce notre ferme détermination à apprendre de notre douloureux passé et mettre tout en œuvre pour lutter dans l'Église et dans la société contre les violences faites aux enfants et aux jeunes.

Amen